



Le Gosier, le 04/05/2021

A
M le Préfet,
Mme la Directrice de l'ARS,
Parc d'activité la Providence
97183 Les Abymes

Objet : Demi jauge classe, protocole obsolète et auto test.

Monsieur le Préfet, Madame la directrice de l'ARS,

suite au courrier de la FSU Guadeloupe qui vous a été adressé le 23 avril 2021, la situation dans l'éducation en Guadeloupe reste chaotique :

1. Dans certains établissements du second degré, dont le collège Joseph Pitat de Basse-Terre par exemple, la direction a imposé aux élèves de venir à 30 élèves dans la même salle. La Rectrice, pourtant avertie, n'arrive pas à imposer votre décision. Le SNES et le SNEP-FSU Guadeloupe demandent que la demi jauge calculée au niveau de la classe soit respectée partout où c'est possible afin de ne pas laisser croire que les restrictions ne s'adresseraient qu'à certains et pas à d'autres souvent proches des lieux de pouvoirs. La défiance est déjà suffisamment grande à l'égard des mesures sanitaires pour ne pas en rajouter. La demi-jauge calculée au niveau de l'établissement n'a pas lieu d'être en collège.
2. Il n'y a aucun calendrier prévu pour le déploiement des autotests dans les collèges et les lycées, la Rectrice renvoie ce déploiement au cours des prochaines semaines. Le SNES et le SNEP-FSU Guadeloupe demandent que des autotests soient immédiatement déployés dans les écoles, collèges et lycées pour tous les personnels et tous les visiteurs. Ils doivent être en nombre suffisamment abondants pour que les personnels puissent se tester 2 fois par semaine. Une organisation doit d'ores et déjà être mise en place dans les établissements scolaires. N'attendons pas le dernier moment. Anticipons !
3. La Rectrice applique le protocole sanitaire du 29 octobre 2020, c'est-à-dire un protocole dans lequel les variants n'existaient pas. Vous avez pourtant confirmé que 97% des cas sont dus au variant anglais. Dans l'hexagone, une classe est fermée dès le premier cas confirmé, ce n'est pas le cas en Guadeloupe. Le SNES et le SNEP-FSU Guadeloupe demandent que le protocole sanitaire évolue pour notre département et s'adapte à la situation actuelle en s'alignant sur les préconisations nationales qui prennent en compte ces nouveaux variants.

Veuillez croire, M le Préfet, Mme la directrice de l'ARS, en notre attachement à un service public d'Éducation montrant l'exemple en termes d'application des mesures sanitaires, de protection des élèves et des personnels.

Pour la section académique
du SNES-FSU ,

Laidi Benhaddou
Co-secrétaire académique du SNES-FSU

Pour la section académique
du SNEP-FSU ,

Emmanuel Roublot
Secrétaire académique du SNEP-FSU

Copies :

- Rectrice : Christine Gangloff-Ziegler
- SG : Dominique Bergopsom
- DRRH : Frédérique Michaux
- DAASEN : Adélaïde Tine
- Personnel de l'Éducation Nationale